

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

***Dossier de candidature
mardi 4 juillet 2023***

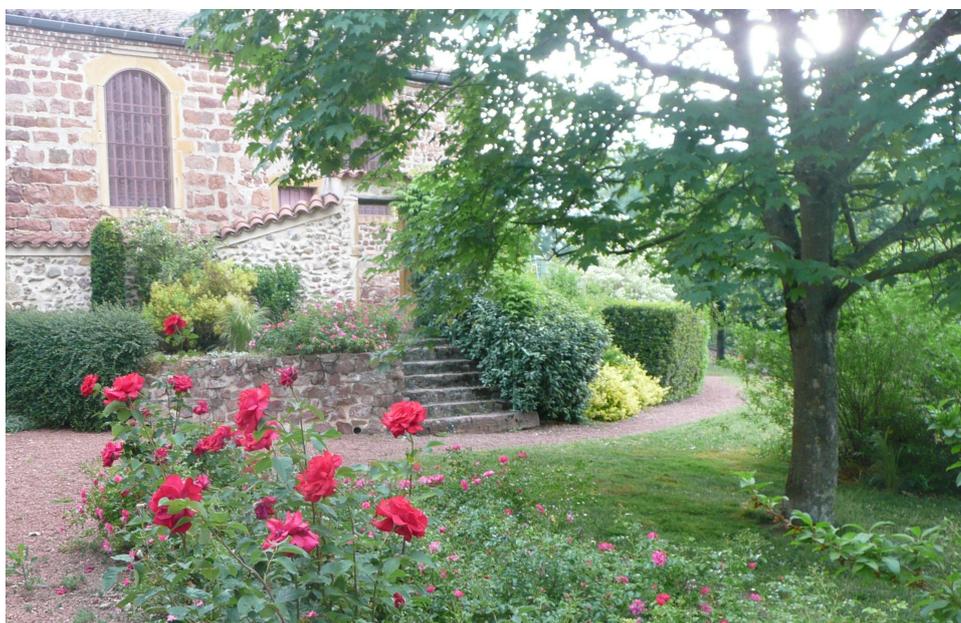


Sommaire

- 1 - La démarche de valorisation vue par le maire
- 2 - Présentation de la commune
- 3 - Son Histoire
- 4 - Le monde associatif
- 5 - Amélioration du cadre de vie et valorisation du Patrimoine
- 6 - Actions pédagogiques
- 7 - Gestion de notre environnement
- 8 - Nos projets pour demain



Regard sur la commune de **Notre-Dame-de-Boisset** depuis la porte du jardin Léonce Valette ...



La démarche de valorisation vue par le maire



Depuis 2014, nous avons entrepris un travail de fond pour développer l'embellissement de Notre Dame de Boisset.

Nous avons particulièrement travaillé sur le fleurissement, partie directement visible par les habitants comme par ceux qui ne font que passer comme les nombreux randonneurs, les cyclotouristes et les clients de notre auberge.

Toutes les fleurs plantées lors des différentes saisons proviennent du lycée agricole et horticole de Roanne-Chervé.

Nous avons également beaucoup misé sur la valorisation de notre patrimoine bâti et l'entretien soigné de nos espaces paysagers, la gestion durable de notre environnement, le lien social via notre tissu associatif et la mise en place d'actions de sensibilisation envers la population.

Tout ce travail a été récompensé par différents prix dans le cadre du concours « Fleurir la Loire », reconnaissant ainsi tout ce que nous avons accompli avec les élus des différentes équipes municipales.

Nous ne comptons pas nous arrêter là !

Nous continuons à travailler pour offrir aux habitants, un village qui se donne les moyens de son ambition, une commune où la qualité de vie s'améliore sans cesse.

Nous visons d'ajouter cette année une première fleur au nom de Notre Dame de Boisset.

Cela serait pour nous un nouvel encouragement à nous dépasser et une reconnaissance pour tous ceux qui s'investissent.

Je tiens à remercier nos agents et en particulier Yves, notre seul agent technique en charge des bâtiments, de la voirie et des espaces verts, qui s'implique pleinement à la valorisation d'un cadre de vie de qualité pour les habitants.

Je remercie aussi les boscoises et boscois qui, par de nombreuses initiatives privées, ont aussi grandement leur part dans l'embellissement de la commune.

Soyons fiers du travail accompli !

David DOZANCE
Maire





Présentation de la commune



Région

Auvergne Rhône-Alpes

Département

Loire (42)

Arrondissement

Roanne

Canton

Le Coteau

Intercommunalité

Roannais Agglomération

(40 communes et 102 000 habitants)

Adresse de la mairie : 16 rue Léon Marcel

42120 Notre-Dame-de-Boisset

Téléphone : 04 77 62 03 31

Email : notre.dame.de.boisset@wanadoo.fr

Site internet : www.notre-dame-de-boisset.fr

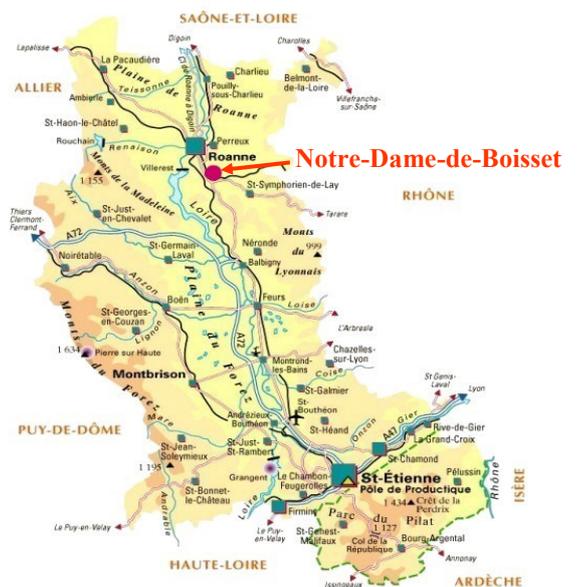
Nombre d'habitants : 595

Nom : Boscois—Boscoises

Altitude : Min. 278 m Max. 414 m

Superficie : 910 hectares

Longueur de voirie : 18,305 Km



Accueil rural et gourmand



La Tanière aux loups



Auberge de Boisset



Circuit de la visite au centre bourg :

- Mairie
- Église
- Jardin Léonce Valette
- Salle des fêtes - Espace La Chênaie
- École
- Rue des écoliers
- Chemins piétonniers
- Cimetière





Notre Dame de Boisset

Son histoire

Boisset, comme disent les gens du « pays », tire son nom d'un modeste sanctuaire du Moyen Age perdu dans l'immensité des futaies qui couvraient la région (boissetum en latin signifiant petit bois).

Cette chapellenie dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie fut érigée aux environs de l'an 1070 en paroisse du diocèse de Mâcon. Selon plusieurs sources, Pierre l'Ermite y vint chercher, dans la retraite et le silence des forêts, l'inspiration de ses prédications pour les Croisades. Situé au cœur des bois, ce sanctuaire consacré à la Vierge a donné son nom, dès 1317, à la modeste paroisse de **Beata Maria de Boysseto**, qui fut un centre de pèlerinage réputé et florissant jusqu'au XIXème siècle. C'est alors qu'apparaît au fronton de l'église paroissiale une statue blanche de la Vierge à la médaille miraculeuse soulignée de l'inscription «Ils m'ont établie leur gardienne et protectrice».



Le patrimoine historique de Notre Dame de Boisset se complète du Château de Busnières qui tire son nom des landes de buis exposées au midi.

Ce joli castel érigé en fief dans la deuxième moitié du XIII ième siècle passa entre les mains de deux familles de la noblesse régionale avant de devenir en 1724 la propriété de Charles Ferrier, maître de poste pour le roi au relais de l'Hôpital-Sur-Rhins.

Au XVIII ème siècle, Notre Dame de Boisset connut de nombreux pillages et disettes, au



fur et à mesure du déboisement de nombreuses familles d'ouvriers agricoles vinrent s'installer pour cultiver champs, prairies et vignes puisque ces dernières recouvraient une bonne partie des coteaux. Aujourd'hui, l'agriculture est tournée sur l'exploitation d'embouche de bœufs charolais. Bien que le nombre d'exploitants agricoles n'ait cessé de diminuer depuis 1940, la population boscoise a globalement augmenté ces vingt dernières années avec la construction de maisons individuelles à la campagne.



Les boscois ont su au cours de la seconde guerre mondiale de 1940 à 1942 démontrer leur véritable nature en n'hésitant pas, en dépit des difficultés de l'époque, à recueillir et à loger plusieurs dizaines de réfugiés (89 personnes), chassés de leur lorraine natale. Un ex-voto, offert par ces familles reconnaissantes, commémore dans l'église cet élan du cœur. Après des retrouvailles en 2010, et la création d'un jumelage en 2013 entre la commune de Notre Dame de Boisset et Nepvant dans la Meuse, des liens d'amitié et de fraternité se tissent à chaque rencontre.



Mai 1940 - Mai 2010
Pour l'accueil des réfugiés
de NEPVANT

Léonce Valette, personnage célèbre du village, passionné de cette nature intense qu'il a si bien décrite.



De son vrai nom Claude Auguste Jean Léonce Valette, enfant du pays, né le 25 août 1884, il vécut toute son enfance à Notre Dame de Boisset. Il décéda le 9 janvier 1968.

Son nom de plume fut Léonce de Boisset

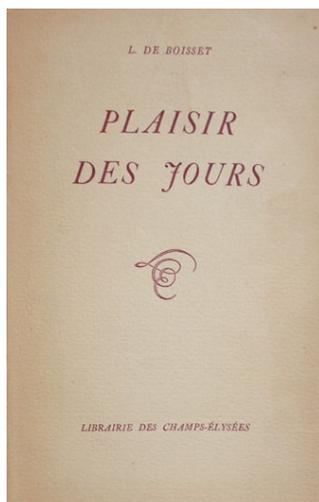
Juriste, il fut avocat à la cour de Lyon de 1906 à 1920.

Il se consacra par la suite à la fabrication de chaussures, devint président du Conseil National du cuir et président honoraire de la Fédération de la chaussure en France.

Léonce de Boisset consacra tout son temps libre à la pêche, depuis son enfance peuplée par les personnages de son village évoqués dans son livre « Plaisir des jours », de "Vent de Bise" qui lui révéla le chemin de la rivière, à "Le Pâle" bracconnier de génie.....

L'auteur a écrit ce livre pour sa petite fille afin de lui raconter ses souvenirs d'enfance. Ses débuts à la pêche, les "figures" de son village qui ont marqué sa jeunesse, les coutumes de son pays... Un livre simple, très agréable, le livre préféré de l'auteur.

L'auteur évoque dans « Plaisir des Jours » des souvenirs de sa toute première jeunesse pendant laquelle la pêche a beaucoup compté. Il y raconte des **scènes de la vie quotidienne à Notre Dame de Boisset son village natal** entre la fin du 19ème siècle et jusqu'après la guerre de 1914 : les vendanges, la lessive etc..



Plusieurs chapitres sont consacrés à de merveilleux portraits de pêcheurs-bracos professionnels hauts en couleurs. On y voit Vent-de-Bise le pêcheur de grenouilles, son "Maître" celui qui l'a initié et longtemps accompagné à la pêche ; Le Pape et la crise du phylloxera, la distillation et la dégustation au bout de l'alambic pour le "contrôle du degré"; le père Donjon, son chien Barbilleau et leur enterrement ; Le Pâle et la capture de la loutre etc..

Le monde associatif

Notre Dame de Boisset compte 6 associations communales et 8 associations inter-communales avec des communes limitrophes. Elles permettent d'offrir des activités variées, pour tous les goûts, aux personnes désireuses de s'investir dans le monde associatif et de créer ce lien social si important dans les communes rurales.

Elles peuvent profiter des équipements communaux mises à leur disposition : salles de réunion, de répétition, de danse, salle des fêtes, terrains de boules, salle des sports.

Elles contribuent activement au dynamisme et à l'animation du village dans les domaines de la culture, du sport, de l'entraide et du lien intergénérationnel. Chaque année, un planning des manifestations est établi avec des animations attirant un public nombreux. Ces dernières sont parfois organisées avec plusieurs associations permettant une mutualisation des moyens humains et logistiques comme pour la fête des Lumières.

Fête des classes



Marche Boscoise



Concours de pétanque



Kermesse de l'école



La salle de réunion à disposition des associations : répétition de musique et sur les murs les œuvres des peintres de culture et Patrimoine en Boisset.



Les Loupiades (les habitants sont surnommés les Loups) :

cette fête bi-annuelle regroupe tous les habitants du village en quatre MEUTES (d'après le lieu d'habitation) qui s'affrontent toute une journée sous forme de jeux : chasse aux habits – tir à la corde – garçons de café – trivial poursuit... pour finir tous ensemble autour d'un repas convivial.



Lâcher de ballons par les enfants de l'école lors du 100ème anniversaire de la fin de la guerre de 1918.



Molière à l'honneur à l'occasion du 400ème anniversaire de sa naissance, à l'entrée du bourg pour le fleurissement estival 2022.

Réalisation de l'association «Culture et Patrimoine en Boisset»



<i>Associations communales</i>	<i>Associations inter - communales</i>
Comité des fêtes	Association Familles Rurales
Sou des écoles	Culture et Patrimoine en Boisset
Classes	FNACA (anciens combattants)
Les Empreintes Boisset Nepvant (jumelage)	Football Club de l'Est Roannais
Amicale Boules	Boisset Basket Club
Musique en Tête	Volley Vincentinois
	Boisset Basket Club
	Tennis de Boisset

Lien intergénérationnel

Le premier samedi de décembre est organisée la fête des Lumières ainsi que le traditionnel repas offert aux anciens de plus de 70 ans. Il a lieu à l'auberge du village où l'équipe de Kristen et Frédéric leur concocte un repas de fêtes pour passer un bon moment tous ensemble.

Cette fête, réunit les enfants et la population du village à l'occasion de diverses animations (retraite aux flambeaux, concert, marché de Noël, spectacle).



Deux fois par mois, les personnes désireuses de jouer aux cartes (belote, tarot) ou à d'autres jeux se réunissent à l'espace La Chênaie pour un moment de détente et de convivialité.



Depuis 2018, la municipalité a signé une convention de partenariat avec Axa pour offrir aux administrés intéressés une complémentaire santé (santé communale), basée sur des offres personnalisées pour chacun, de tarifs avantageux réservés aux habitants de Notre Dame de Boisset et notamment pour les retraités ou les actifs non concernés par les mutuelles d'entreprises.

Livres à disposition !

Suite à des donations, de nombreux livres sont à disposition à la salle de réunion La Chênaie (romans, voyages, culture, jardinage).



Entraînements et compétitions sportives

Une salle de sports a vu le jour en 1997, entre les communes de Saint Vincent de Boisset et Notre Dame de Boisset. Une mutualisation des moyens et des locaux s'est donc opérée. Un Syndicat Intercommunal d'Équipement Sportif permet aux membres des associations sportives (basket, tennis, volley, badminton, judo et foot) de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions. Des rénovations de peintures et énergétiques (chaudière, éclairage Led) ont été réalisées.



Chasse aux œufs



Chaque année une chasse aux œufs dans le jardin Léonce Valette réunie enfants, parents et grands-parents.



Le 13 juillet, c'est la fête au village !

De nombreux Boscois, petits et grands, aiment se retrouver à l'Espace la Chênaie pour les festivités de la Fête Nationale. Les habitants sont heureux de se rassembler autour d'une animation musicale, suivie d'un bon repas. La soirée se termine par un magnifique feu d'artifices.



Amélioration du cadre de vie et valorisation du Patrimoine

Depuis de nombreuses années, les municipalités successives se sont chargées d'entretenir et de maintenir des bâtiments communaux en bon état. Lors des travaux sur le bâti, les élus ont toujours eu le souci de créer une cohésion sur les façades notamment.



Un parvis a été aménagé afin de sécuriser l'espace pour les diverses cérémonies.



Avant



Après



Les murs du centre bourg ont été végétalisés ou crépis



Un soin tout particulier est apporté aux extérieurs des trois bâtiments communaux en location.



Aujourd'hui, on peut dire que le pari est réussi !

Dans le centre bourg, entièrement rénové en 2012 - 2013, l'entrée du village a été métamorphosé : des jeux de boules pour notre club local, un parking nécessaire pour notre auberge et sa large renommée, la place de la mairie, le jardin Léonce Valette, écrin de verdure, avec sa petite église romane et ses belles pierres ravissent les habitants et les nombreux randonneurs ou clients du restaurant en balade digestive.

Tous sont unanimes pour dire que les aménagements ont été réalisés avec goût.



Des cheminements piétonniers ont été créés pour faciliter les déplacements des enfants et des familles avec des aménagements paysagers nombreux.

La végétalisation des murs du cimetière, la plantation d'arbres sur la montée du bourg et la création de massifs décorés selon les saisons permettent un accueil coloré et chaleureux en arrivant au village.



L'espace la Chênaie (ancienne ferme), réhabilitée en 2002, en salle des fêtes et de réunion est très utilisé par nos associations, les administrés et les personnes extérieures pour des événements festifs, familiaux. C'est vraiment un très bel ensemble avec cette cour intérieure et la réalisation d'une aire de loisirs pour les enfants et les jeunes à proximité ravissent les usagers.

Table ronde dans la salle et visio-conférence



L'église romane, datant du XIIème siècle, a été rénovée en 2005 à l'intérieur comme à l'extérieur. Son abside en pierre et illuminée à la nuit tombée, en fait l'une des plus belles du Roannais.



Mobiliers et vitraux ont bénéficié d'une rénovation.

Un village de près de 600 habitants, sans commerce de proximité, ne doit sa vitalité que par l'école, élément central et pilier du lien entre les habitants. Une école avec 3 classes, près de 65 élèves, des effectifs stables, des services périscolaires et un enseignement de qualité dans des bâtiments fonctionnels, sécurisés, rénovés énergétiquement, accueillent les enfants dans d'excellentes conditions.



L'agrandissement de la cantine en 2022 permet d'accueillir les enfants en un seul service et dans des conditions optimales.

Panneaux photovoltaïques et rampe d'accessibilité





Chemins de randonnées

Dans le cadre de ses compétences, Roannais Agglomération a procédé au fléchage de circuits de randonnées sur les quarante communes de l'intercommunalité. La commune possède son circuit « escapade boscoise » de 8.5 km. En 2h30, on peut donc parcourir la campagne par des chemins ruraux au milieu des bois et découvrir de nombreux points de vue comme le château de Bussières ou encore l'abbaye de Pradines. De très nombreux marcheurs partent du jardin Léonce Valette et peuvent apprécier un village fleuri, bien entretenu (parking à proximité).



Actions pédagogiques

En juin 2020, les enfants de l'école et les enseignants ont accueilli parents et habitants du village pour découvrir et prendre conscience de l'importance de la biodiversité. A travers un documentaire, animé par « Mon village biodiversité Loire », et différents ateliers : compostage, éléments naturels, insectes..., chacun a pu trouver les informations pour passer à l'action. De nombreux hôtels à insectes ont été distribués.



Des ruches préalablement décorées par les enfants de l'école ont été installées dans le jardin Léonce Valette.



Fête de l'abeille

Après la distribution d'hôtels à insectes et l'installation de trois ruches, les enfants de l'école et la population ont pris part à la fête de l'abeille le 15 septembre 2020 à l'espace la Chênaie.

Les personnes présentes ont pu découvrir des ateliers et déguster la première récolte de miel proposée par nos apiculteurs boscois en charge du rucher communal.



Tout le monde était ravi de participer à cet événement de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et de reconnexion avec la nature. Un grand merci à tous les partenaires de ce beau projet « Mon village espace de biodiversité » : CNRS, ligue de l'enseignement notamment.



Notre apiculteur bénévole qui s'occupe de nos trois ruches a récupéré un essaim sauvage dans le centre bourg. Il pourra intégrer notre rucher.



Concours communal de fleurissement

Depuis quelques années, la municipalité a lancé un concours communal de fleurissement sur inscription ouvert à l'ensemble de la population. Un règlement a été établi avec différentes catégories.

Les candidats sont visités par un jury (composé de conseillers municipaux, de l'agent technique en charge des espaces verts et d'habitants soucieux de l'environnement qui apportent leur expertise), permettant à ces derniers de leur faire découvrir leur petit paradis, leur expliquant les variétés plantées et leur philosophie sur le respect de l'environnement.



Les habitants des lotissements contribuent à l'amélioration du cadre paysager par l'entretien des espaces et massifs composés de nombreuses espèces de végétaux.

Nouveauté : Les jardiniers en herbe

En 2023, la commission municipale en charge du fleurissement propose aux enfants de l'école un défi « les jardiniers en herbe ».

Cela consiste à offrir aux enfants intéressés des sachets de graines (fleurs, légumes) à semer chez eux et à travers des photographies nous faire découvrir la pousse, la récolte ou la floraison. L'objectif étant de sensibiliser les jeunes générations au jardinage et à notre environnement, projet pédagogique mais aussi en lien avec le développement durable.



Gestion de notre environnement

Aire de jeux et aménagements de l'aire de loisirs

En 2015, une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans, a vu le jour composée de 3 structures, de bancs et d'un sol amortissant répondant aux normes. Un lieu prisé et attendu par les familles pour des échanges et des rencontres entre les enfants et les parents à proximité de l'école et de la salle des fêtes.

En 2023, en concertation avec les jeunes du village, des espaces de loisirs et de détente ont été aménagés sur plus de 2 000 m² : un terrain de basket 3 X 3, un mini stade de foot, un skate park, de nouveaux jeux (araignée, tourniquet...) sur sol souple amortissant, une table de ping pong et du mobilier urbain (bancs, tables, corbeilles) complètent l'ensemble.

L'aménagement paysager n'a pas été oublié avec la plantation d'arbres (ormes, muriers platanes), de végétaux et d'arbustes, la mare existante a été curée, nettoyée et des noues ont été engazonnées. En arrivant par la montée du bourg, cet espace la Chêneie montre le dynamisme de la commune.

Le parking de la salle des fêtes a été agrandi avec la création d'une seconde place de stationnement PMR et d'un cheminement sécurisé pour aller jusqu'à la nouvelle cantine.



Gestion des déchets

Les déchets des ménages sont gérés par Roannais Agglomération. Une nouvelle organisation de la collecte s'est mise en place au début de cette année : renforcer la collecte en porte à porte, dotations des foyers en bacs jaunes pour les emballages et les plastiques, et bordeaux pour les déchets résiduels.

Des composteurs ont été fournis.

Les points d'apport volontaires ont été enlevés, il ne reste que les colonnes de tri pour le verre. Trois déchetteries permettent aux particuliers de déposer des matériaux ou des déchets verts avec une amplitude horaire importante.

La municipalité veille à ce qu'il n'y ait pas de dépôts sauvages. Un forfait recouvrement de 150 € a été voté par le conseil municipal pour les personnes identifiées qui ont effectué un dépôt illégal, une plainte est chaque fois déposée avec en plus la saisie du Procureur de la République.

Avant



Après



Trouver des alternatives au désherbage



Acquisition d'une houe maraîchère en 2021 : composée d'une roue à l'avant, d'un sarcloir et d'un guidon au bout d'un manche, afin de garder le dos bien droit, cet outil ancestral, déjà utilisé par nos arrières grands-parents, permet à l'agent d'entretien un désherbage plus efficace surtout sur les cheminements en gravier.



Les pesticides ont longtemps été synonymes de propreté dans les jardins et les espaces verts. Ceux-ci sont mis en cause dans l'émergence de plusieurs cancers, troubles de reproduction, perturbateurs du système nerveux et immunitaire. Certains produits nocifs ont contribué à la disparition des abeilles, des papillons et aussi de certains oiseaux.

Désormais retirés de la vente et interdits d'utilisation, il faut trouver une alternative raisonnable afin d'améliorer la biodiversité de la faune et de la flore, et accepter le changement de certaines méthodes de désherbage. La binette, la serfouette ou le sarcloir sont autant d'outils qui remplacent efficacement les herbicides dans les allées ou les massifs.

Chacun d'entre nous, en tant que citoyen, peut agir pour préserver notre environnement et notre santé en acceptant de modifier certaines actions néfastes pour la Terre que nous voulons laisser au monde futur.....



Les espaces verts communaux sont gérés et tondus de façon à préserver l'environnement et favoriser le maintien de la biodiversité existante.

Notre Dame de Boisset

**Tonte raisonnée
Nature préservée**



Gestion de l'eau et de l'énergie

La commune possède un puits sur l'espace La Chênaie (source et récupération des eaux de pluie des toitures) lui permettant d'utiliser son eau pour l'arrosage de tous les massifs, fleurs et végétaux du centre bourg.

On limite donc la consommation d'eau du réseau potable ce qui est un point important dans la situation vécue actuellement sur la sécheresse précoce qui touche de nombreuses régions. Un paillage est effectué pour garder l'humidité et éviter l'évaporation de l'eau.



Un assainissement par lits plantés de roseaux

La station d'épuration date de 2006, elle repose sur une filtration à l'aide de roseaux.

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés en 2018 puis en 2022 sur les trois bassins qui la composent. Elle est dimensionnée pour traiter les effluents de 600 équivalent habitant avec un volume rejeté de 150 litres/habitant/jour.

Elle joue un rôle clé pour préserver la ressource en eau ainsi que les milieux aquatiques.

L'assainissement assure la qualité de l'eau au milieu naturel.



Actions sur l'éclairage public

En 2023, tous les points lumineux du centre bourg ont été renouvelés en Led.

Un investissement important pour la commune, afin de préserver l'environnement, la biodiversité mais aussi de réduire nos dépenses et notre consommation d'électricité.

Les élus ont acté l'extinction de l'éclairage public entre 00h et 6h du matin, les bâtiments (église et mairie) sont éteints à 22h. Pour la salle des fêtes et les salles de réunion, des minuteries ont été installées, pour que les départs de nuit de ces lieux, se fassent dans de bonnes conditions et en toute sécurité.



Communication de nos actions

Les boscois sont sensibilisés régulièrement sur les diverses actions visant le fleurissement et l'aménagement du cadre de vie en général via plusieurs moyens de communication :

- Le bulletin municipal annuel
- Les Brèves Boscoises de juin
- Le site internet communal
- L'application Panneau Pocket
- Facebook
- La presse locale
- Roannais Mag



Extraits de pages publiées sur Facebook, panneau Pocket et dans le bulletin municipal

Vivre à Boisset - Art de vivre

PRUDENCE NE SOYEZ PAS CAMBRIOLABLE
 Recommandations de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Villerest

- Afin d'améliorer votre sécurité, lorsque vous êtes absent(e), si l'occasion de vacances, signalez-le à un voisin de confiance et à la Brigade de Gendarmerie.
- Lorsque vous êtes absent, faites relayer votre courrier et si possible faites ouvrir de temps en temps vos volets. Évitez par une possession de confidentialité.
- Si une personne se présente à votre domicile, se réclamant d'une administration, et si sa venue n'était pas programmée, ne la faites pas entrer.

Appelez immédiatement la GENDARMERIE.
 Composez le 17, c'est un numéro gratuit.
 Pour les dépôts de plaintes, contacter la gendarmerie de Villerest
 650, rue de Montagny - Tél : 04 77 68 16 44

Limitations de vitesse
 Rappel des limitations de vitesse :
 Centre Bourg : 30 km/h
 Route du Haut de Boisset : 50 km/h
 Montée du bourg : 70 km/h
 Route du Manvalin : 70 km/h
 Le respect des indications des panneaux de signalisation est un gage de sécurité pour tous !

Arbres, haies et racines
 Il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires ou locataires de tailler ces éléments en bordure du domaine public, sur trottoir ou allée, à l'aplomb des limites de propriété. En cas de manquement à cette réglementation, les propriétaires recevront une mise en demeure. Si les travaux ne sont pas effectués dans un délai d'un mois, la mairie se réserve le droit de les faire réaliser, aux frais du propriétaire. De plus, vous vous exposez à une amende de 1500€.
Rappel : afin de préserver la rufication, il est interdit de tailler du 1^{er} avril au 31 juillet.

Bricoleurs et/ou jardiniers : attention au bruit
 Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur caractère sonore, tels que tondeuse à gazon et tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, motopile ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :
 - de 8h30 à 12h00
 - de 14h30 à 19h30
 - les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
ROTTIS LES DIMANCHES APRES-MIDI
 Le non-respect de l'Arrêté préfectoral du 17/04/23 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage peut être relevé par la Gendarmerie.

Brûlage des déchets
 Le brûlage des déchets végétaux et des déchets ménagers est interdit.
 Ils doivent être déposés en déchèterie.
 Le non-respect de cette réglementation entrainera une amende de 450 €.
INTERDICTION TOTALE DE BRULER DES DECHETS QUELS QU'ILS SOIENT.

Faisons tous preuve de civisme : stop aux déjections canines !
 Beaucoup trop de zones publiques du village sont souillées par les déjections qui ne sont pas ramassées par les propriétaires d'animaux de compagnie. Par égard pour l'agent chargé de l'entretien des espaces verts, pour les jeunes enfants, qui peuvent profiter des espaces de jeux, et pour éviter à chacun de devoir marcher les yeux rivés au propriétaire de chien d'appliquer la « méthode du sac » et ainsi ramasser les déjections canines.
 En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe.

Orange F 17:00 • 60%

Retour 8/8

Notre-Dame-de-Boisset
 42120
 Info modifiée le 21/04/23

Déjections canines

Les trottoirs et les allées piétonnes sont très fréquemment souillés par des déjections canines !!

La municipalité demande aux propriétaires de chiens de ramasser systématiquement leurs déjections.

À défaut, une verbalisation pourra être envisagée.

Pour le bien être de tous, MERCI

J'ai un chien... Je m'en occupe !

Et bien sûr cette communication se diffuse au-delà des frontières communales !



Orange F 16:56 • 61%

Publications À propos Plus

Commune de Notre Dame de Boisset
 2 mai

Une réunion de chantier avec réception partielle des travaux a eu lieu aujourd'hui. Le terrain de basket et le skate... Voir plus f

Statistiques es **Booster une publication**

Nos projets pour demain

Notre Dame de Boisset, village rural, souhaite maintenir sur son territoire une agriculture tournée vers l'élevage avec ses sept exploitations en activité.

Une agriculture traditionnelle qui doit faire face à des défis importants du XXIème siècle comme le réchauffement climatique, le manque d'eau et la sécheresse, la rentabilité, la mécanisation. Ces derniers nous prouvent que le métier d'agriculteur ne cesse d'évoluer et devra également s'adapter au monde.



Sur la commune, une zone agricole appelée « Bas de Rhins » est en train de se développer sous la houlette de l'intercommunalité, Roannais Agglomération. 27 hectares voués au maraîchage, cultivés par une association de réinsertion, Bio Cultura.

Cet aménagement est un projet « gagnant – gagnant ». Produire des légumes en circuit court pour alimenter la restauration collective (écoles / collèges et lycées, EHPAD, hôpitaux).

Ce mode de fonctionnement est moins coûteux, meilleur pour l'environnement, les produits de qualité, frais et de saison. Un projet de légumerie est également à l'étude.

Le village est découpé en trois zones d'urbanisation : Le Bourg, Le Marvallin et le Haut de Boisset. Par cette configuration, les élus souhaitent aménager dans les prochaines années la RD45, axe très fréquenté entre Parigny et Pradines afin de sécuriser les déplacements des riverains en limitant la vitesse et en créant des cheminements piétonniers et permettre ainsi aux jeunes scolarisés dans le secondaire d'aller à l'arrêt de bus en toute tranquillité.

Pour le Haut de Boisset, une réflexion est menée pour essayer de relier cette zone au centre bourg.

Des projets qui sauront rendre le cadre de vie encore plus agréable aux boscoises et aux boscois et faire de Notre Dame de Boisset, un village où il y est fait bon vivre à seulement six petites minutes de Roanne et du Coteau.



La commune abrite depuis de nombreuses années une colonie d'hirondelles sur les bâtiments municipaux. Chaque printemps, elles retrouvent leurs nids.

Il fait bon vivre à Notre Dame de Boisset, même les hirondelles reviennent...

